

Commune  
De  
**TORCE EN VALLEE**

Délibérations  
Du Conseil Municipal



Date de convocation  
2 novembre 2022  
Date d'affichage  
2 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,  
Le sept novembre à vingt heures précises,  
Le conseil municipal légalement convoqué le 2 novembre deux mil vingt-deux s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	10
Votants	12

**Étaient présents** : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Émilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Annick CUISNIER,

**Absents et excusés** : Céline MATHÉ donne pouvoir à Jean-Michel ROYER pour voter en ses lieu et place  
Vincent GUILLERME donne pouvoir à Yves GICQUEL pour voter en ses lieu et place

**Absents** : Pascaline LEGENDRE, Olivier LE CORF, Aurélie BUTET.

Le président a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

## **NUMEROTATION DES CHEMINS 2022-62**

Lors d'une précédente séance, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir valider la proposition de la commission.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Aurélie HOUDAYER pour la présentation du choix des noms des chemins communaux de la commune sans numérotation à ce jour.

Dans l'urgence pour l'installation de la fibre il a été décidé de procéder à la nomination des chemins les plus urgents et dont une demande a été adressée en Mairie.

Comme décidé lors d'une précédente séance, les chemins prendront le nom tel qu'indiqué sur les plans cadastraux comme suit :

Chemin de la Sauvagère,  
Chemin de l'Allière  
Chemin de la Hupe  
Chemin de la Roussardière,

☞ **Après délibération, le Conseil Municipal, par le vote à main levée comme suit :**

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	11		1

**VALIDE** les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation

**ADOPTER** les dénominations suivantes : (voir tableau annexé à la délibération).

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Michel ROYER



# Annexe délibération 2022-063

## Numérotation des chemins



### Chemin de la Sauvagère :

<i>Numéros</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Ancienne adresse</i>
1	Section C numéro 621	L'Aître Charron
2	Section C numéro 640	Le Pré des Sablons
3	Section C numéro 713	Le Paturail de la Sauvagère
4	Section C numéro 638	Le Paturail des Sablons
6	Section C numéro 1548	Le Pré des Sablons
8	Section C numéro 711	La Sauvagère

### Chemin de l'Allière

<i>Numéros</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Ancienne adresse</i>
2	Section B numéro 1547	Le champ du bourg – chemin de l'allière
4	Section B numéro 1548	Chemin de l'allière
6	Section C numéro 1374	Le champ du bourg – L'allière
8	Section C numéro 888	L'allière
9	Section C numéro 1108	Les Bas

### Chemin de la Hupe

<i>Numéros</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Ancienne adresse</i>
1	Section C numéro 643	Les Sablons
2	Section C numéro 651	La Hupe
3	Section C numéro 644	Les Sablons
4	Section C numéro 649 et 647	Le Petit Champ des Sablons
5	Section C numéro 635	Les Sablons
6	Section C numéro 646	Le Petit Pré des Sablons
7	Section C numéro 626	Le Grand Pré

### Chemin de la Roussardière,

<i>Numéros</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Ancienne adresse</i>
1	Section A numéro 1071	La Roussardière – Longère
3	Section A numéro 1071	La Roussardière – Maison habitation
5	Section A numéro 1071	La Roussardière – Maison Location

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217203595-20221129-2022062-DE  
en date du 29/11/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022062